



SAINTE-EULALIE DE CERNON

Compte-rendu du conseil municipal

Mardi 27 juillet 2021

Présents : Le Maire CADENET Thierry, CRISTOL Bastien, CROLY-LABOURDETTE Hélène, FROMOND Marianne, GAZZO Yves, GENIEZ Victorien, GLANDIERES Florian, TULSA Yoann, VIALA Philippe.

Absents excusés : FORESTIER Yoann (ayant donné pouvoir à CADENET Thierry), VINAS Marie-Laure.

Secrétaire : FROMOND Marianne

La séance est ouverte à 18H30.

ORDRE DU JOUR

- Autorisation à la société Free pour la pose d'une armoire de dégroupage**
- Convention de service unifié avec les trois autres communes employeurs de l'adjoint technique territorial**
- Vente d'une parcelle de lotissement communal**
- Questions diverses**

1. AUTORISATION A LA SOCIETE FREE POUR LA POSE D'UNE ARMOIRE DE DEGROUPE

Le Conseil municipal autorise la pose d'une armoire de dégroupage appartenant à la société FREE. Elle sera située à côté du transformateur EDF près de la cour de l'école.

2. CONVENTION DE SERVICE UNIFIÉ AVEC LES TROIS AUTRES COMMUNES EMPLOYEURS DE L'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Initialement, il était envisagé la création d'un service unifié afin que l'employé n'ait qu'un contrat de travail pour les 4 communes. Devant les complexités administratives, il est finalement décidé que la commune prolonge son contrat de travail pour une durée de 23 mois comme le prévoient les textes.

3. VENTE D'UNE PARCELLE DE LOTISSEMENT COMMUNAL

La parcelle du lotissement communal AB 677 (734 m²) sera vendue par la commune au prix de 33 030 € à Myriam et Jean-Claude COULON. Le mur du fond sera refait par la commune.

4. QUESTIONS DIVERSES

1. Incendies : Les pompiers du Centre de Secours de Nant rappellent l'obligation de maintenir en état débroussaillé les terrains à proximité des habitations afin de limiter la propagation et l'intensité des éventuels incendies.
La borne incendie située rue de Larjalas doit être remise en service.
2. Salle des fêtes : Le précédent appel d'offres fut infructueux. Un nouvel appel d'offres a été réalisé.
3. Le périmètre de la source : le traçage de la source sera refait car le précédent n'a pas permis d'établir des conclusions certaines.
4. Parking : les travaux réalisés sont terminés, il restera des bornes électriques à planter en fin d'année et des plantations seront faites au printemps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.